

Aidez ceux qui aident !

**Agissons ensemble contre le surendettement
et l'exclusion financière !**

Parce que le surendettement est
un drame social. Parce que le
surendettement n'est pas une fatalité.

Contribuez à soutenir l'action de
CRESUS ALSACE, engagé librement
au service de l'intérêt général et de
l'insertion économique et sociale de
nos concitoyens en difficulté !

**Accompagnement Budgétaire
Microcrédit Social
Formations
Prévention du Surendettement**

17.000 familles en grande difficulté sont
aujourd'hui accompagnées et bénéficient
d'un appui irremplaçable que nous

autofinançons à hauteur de 30%.
Vous aussi, aidez ceux qui aident !



OUI, je verse une cotisation 50 euros

Nom

Entreprise/Institution

Adresse

Courriel

OUI, je verse un don de euros

Prénom

Merci de joindre ce coupon détaché à votre règlement libellé à l'ordre de CRESUS

*Les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu est égale à 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable CGI art.200 modifié par décret n° 2008-294 du 1er avril 2008. *Les dons des entreprises bénéficient d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du versement prévue à l'article 238 du CGI.



CRESUS ALSACE

UN MODÈLE INNOVANT D'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

CRESUS - 7, rue Sédillot BP 8 - 67064 STRASBOURG CEDEX
Tel. 03 90 22 11 34 - Fax 03 90 22 11 39 - cresus@cresusalsace.org